



ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الأفريقية
السكرتريسة
ص ب ٣٢٤٣

ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE

Secretariat
B. P. 3243

Addis Ababa / أديس أبابا *

CM/1032 (XXXIV)

CONSEIL DES MINISTRES
TRENTE-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE
ADDIS-ABEBA, 6-15 FEVRIER 1980.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR
LE RAPATRIEMENT DES REFUGIES RHODESIENS



CM1032

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR
LE RAPATRIEMENT DES REFUGIES RHODESIENS

4. Information de base

1. Du fait de la guerre en Rhodésie du Sud, il y a environ 250.000 réfugiés du Zimbabwe dans les pays voisins et autres Etats africains ainsi que dans d'autres pays du monde. Dans les pays voisins de la Ligne du Front qui abritent la plus grande partie de ces réfugiés, la répartition se fait comme suit :

MOZAMBIQUE	160.000	(environ)
ZAMBIE	60.000	"
BOTSWANA	26.000	"
TANZANIE	1.000	"

2. Par suite de la signature de l'accord de Lancaster House sur le Zimbabwe, l'Organisation des Nations Unies - et plus particulièrement le HCNUR - a élaboré un plan de secours pour le rapatriement volontaire des réfugiés du Zimbabwe de divers pays d'asile. Cette opération s'effectuera en deux phases : Le départ effectif des réfugiés de leurs pays d'asile pour le Zimbabwe qui sera suivi d'une opération de secours en faveur des réfugiés une fois rentrés chez eux.

3. Les fonctionnaires du HCNUR ont à deux reprises (les 3 Décembre 1979 et 4 Janvier 1980) donné des explications aux deux ailes du Front Patriotique ainsi qu'aux autorités Britanniques en ce qui concerne cette opération de rapatriement volontaire. Il ressort des entretiens et d'autres réunions avec les Etats de la Ligne de Front, que le Front Patriotique et ces pays accordent la priorité au retour du plus grand nombre de réfugiés possible avant la tenue des élections.

4. Le Gouvernement du Royaume Uni a enfin accepté l'offre du HCNUR de s'occuper de la coordination des opérations de rapatriement des réfugiés en Rhodésie du Sud.

5. Le Bureau de l'OUA pour les réfugiés (BPERA) n'a pas du tout été associé à l'opération, ce qui a entraîné la protestation du Secrétariat Général.

B. Opération

1. Un bureau du HCNUR dirigé par un Britannique, a maintenant été créé à Salisbury afin de coordonner le retour des réfugiés.

2. Les points d'entrée qui seront utilisés par les réfugiés venant des Etats de la Ligne de Front sont les suivants :

Plumtree pour le Botswana

Chirundu et Victoria Falls pour la Zambie

Umtali pour le Mozambique.

3. Six centres d'accueil des rapatriés ont été également créés au Zimbabwe. Une organisation bénévole appelée Christian Care a accepté de fournir des secours d'urgence aux réfugiés dès qu'ils arriveront dans lesdits centres. Une fois de retour dans leur patrie, les réfugiés ayant leur propre foyer, obtiennent une aide leur permettant de regagner leur région le plus tôt possible ; seules restent dans les centres d'accueil les personnes totalement déplacées, lesquelles doivent en conséquence être réinstallées dans leur propre région ou dans d'autres parties du pays.

4. L'on espère pouvoir assurer avant la tenue des élections le rapatriement par chemin de fer de 20.000 réfugiés du Zimbabwe venant du Botswana, par Plumtree ; de 8.000 autres venant de Ndola, Zambie, par avion et se rendant à Salisbury et Bulawayo, de 10.000 autres venant de Zambie par route et chemin de fer en passant par Chirundu, et environ 60.000 autres venant du Mozambique par chemin de fer en passant par Umtali. L'on assume également le retour par avion d'un certain nombre de personnes se trouvant en Tanzanie ainsi que dans d'autres pays africains et non-africains.

5. Le reste des réfugiés sera rapatrié après les élections ; seul restera probablement dans les pays d'asile, un certain nombre d'étudiants qui poursuit là ses études et qui sera rapatrié dans son pays d'origine à un stade ultérieur, afin de ne pas perturber ses études.

6. Le premier groupe des réfugiés, environ 1000 venant du Botswana, a été reconduit en Rhodésie le Lundi, 21 Janvier 1980. L'on espère que le rapatriement des autres groupes se trouvant dans les divers États de la Ligne de Front et devant regagner leur pays avant les élections, se fera dans les meilleurs délais.

7. Le coût réel de la seule opération de rapatriement et de secours est estimé à quelque 22 millions \$ EU. Un programme de réinstallation et de reconstruction à long terme aussi bien en faveur des rapatriés que des personnes déplacées dans le pays sera élaboré en coopération avec le Gouvernement du pays, nouvellement installé, après les élections (voir Section D).

C. Problèmes logistiques et autres

1. En raison des contraintes qu'imposent les dates des élections, il a été difficile de mettre sur pied une opération en bonne et due forme aussi vite que l'aurait souhaité le HCNUR, afin de rapatrier tous les réfugiés avant les élections.

2. Les difficultés logistiques telles que la création de routes de bonne qualité et de lignes de chemin de fer ainsi que la fourniture de moyens de transport ont fait que l'opération n'a pas pu démarrer aussi vite qu'on l'aurait souhaité.

3. D'autres facteurs ayant contribué au retard dans l'exécution de cette opération sont les suivants : l'obstruction par les Rhodésiens Blancs administrateurs de régions et fonctionnaires du service de l'Immigration et le manque de fonds disponibles pour les agences d'aide aux réfugiés. Certaines des tactiques d'obstruction des autorités rhodésiennes sont les fausses allégations (puisqu'niées par l'OMS) de cas de choléra dans le district de Chimio au Mozambique, ce en vue d'arrêter le rapatriement des réfugiés rhodésiens se trouvant au Mozambique. Même la solution de substitution consistant à rapatrier les réfugiés par avion, a été rejetée sous prétexte que c'est là une opération très onéreuse.

4. Ces tactiques dilatoires de la part de l'administration britannique et des autorités rhodésiennes donnent l'impression qu'il s'agit là d'une tentative délibérée visant à empêcher les réfugiés, partisans du Front Patriotique, de prendre part aux prochaines élections qui doivent se tenir en Rhodésie.

D. Programme à long-terme

1. Des entretiens préliminaires ont eu lieu à New York, au sujet d'un plan à long terme des Nations Unies pour la réinstallation et la réadaptation des réfugiés rentrant des pays d'asile ainsi que des personnes déplacées se trouvant actuellement dans le pays. L'on estime le nombre total de ces personnes à environ 1 million.

2. Lors des discussions il a été souligné :

a) que tout programme de réadaptation à long-terme en faveur des réfugiés et des personnes déplacées doit être considéré comme un aspect essentiel de la stratégie globale de développement d'un nouveau Gouvernement qui serait naturellement responsable de l'exécution de ce programme ;

b) qu'il serait peut-être nécessaire qu'une mission inter-agence des Nations Unies détermine les besoins des divers secteurs économiques et sociaux d'un tel programme ainsi que la meilleure façon de les coordonner.

3. Qu'un certain nombre de pays occidentaux ont accordé de généreuses donations aussi bien pour le rapatriement des réfugiés rhodésiens que pour la réinstallation et la réadaptation des réfugiés. Il serait souhaitable que les Etats membres de l'OUA participent à cette action humanitaire.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1980-02-06

Report of the Secretary-General on the Repatriation of Rhodesian Refugees

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/10149>

Downloaded from African Union Common Repository